



**DISI SUD-OUEST
DU 24 JUIN 2015**

Ordre du jour :

I – Situation Emplois-Effectifs-Encadrement

II – Données Ressources humaines : écrêtements – congés ordinaires maladie (COM) – taux de promotion

III – Formation professionnelle : nombre de jours/agent – nombre de formations – liste des stages

IV – Données budgétaires : logistiques – utilisation véhicule personnel/véhicule de service pour missions CID – parc de véhicules – liste des implantations physiques des CID

V – Aspects métiers : parc micro-ino géré par CID (nombre de PT – postes de travail – ratio nombre de PT/agent CID) - stats généralisation W7 – infos déploiement Mopieurs (copieurs en réseau) – liste des autres missions des CID

VI – Résultats de l'enquête de satisfaction de l'informatique pour la DISI Sud-Ouest

VII – Statistiques de généralisation W7, incluant le parc micro-info géré par CID

VIII – Liste des principaux outils utilisés par les CID

IX – Liste des missions 2015 des CID

X – Points divers

Suite aux liminaires syndicales, Monsieur Peyré, Président du CHSCT-CID, a répondu :

- Les modes de pilotage/management des CID et Assistances téléphoniques sont à voir selon les types de missions plus ou moins complexes.
- Les CID n'ont pas toutes des cadres A chef de service : nombre de postes restreints. Mais quelques CID en ayant besoin, un encadrement de proximité relayé par l'ESI de rattachement en liaison avec les DDRFIP.

I – Situation Emplois-Effectifs-Encadrement

Face à la charge de travail administrative faite par un agent B en absence permanente d'un cadre A, il est proposé pour les petites Directions, de faire remonter des agents B-Prog issus de la GP vers la CID. Le Président répond sur la demande d'un cadre A par CID qu'il n'a pas d'emploi correspondant sauf à redistribuer au sein de l'ESI.

Concernant le comblement des vacances d'emploi de PAU dans les CID par des Programmeurs, il va faire remonter la demande auprès de F.Sup qui gère le Bureau "métiers" et transmet à la RH qui prend les mesures d'orientations et de perspectives d'ouverture de concours par rapport aux départs en retraite.

Les missions des Cadres A :

- gérer le Service
- piloter et organiser plan de charge des missions
- relais entre ESI et DDRFP **MAIS avec l'aide I. Div /A+**

Mission de l'Inspecteur Divisionnaire : homologue du pôle transverse

Remarque est faite que les CID sans cadre A font du travail de cadre A tout en effectuant les

installations et travaux....

Le Président répond que le plan de charge des mutations transmis par les DDRFIP auprès des ESI permet de piloter, gérer et définir les priorités lors des déménagements/installations.

Il informe que la DISI Sud-Est Montpellier a demandé une aide pour la CID de Lozère (48) car il manque d'agents. Le Nord du dpt sera pris en charge par la CID 45 ; et le Sud du dpt par la CID 12.

Il a été proposé une Brigade renforcée CID (cf Brigade en FDDFIP) soit régionale, soit nationale.

III – Formation professionnelle : nombre de jours/agent – nombre de formations – liste des stages

Les formations

Les formations nationales sont accessibles par acte de candidature.

ESI 31 confirme des diverses sessions ont été organisées par des formateur locaux concernant **l'installation de Win7** : Utilisateur (agents AT) Système (CID/AT). D'autres formations en local sont prévues.

A ce sujet, il existe une formation "découverte de Win7" adaptée pour la prise de fonction, mais pas de formation continue. Souhait 'une offre adaptée pour le "fil de l'eau" : renvoi à la mutualisation des tâches et procédures.

Concernant **l'application Appliance (Sauvegardes)** le Président va faire remonter à FSUP le problème de formation continue non adaptée.

Il est demandé une formation dans la filière dont l'agent n'est pas originaire, ainsi que sur l'applicatif et bien en amont des travaux futurs (ex instal W7) et non pas ultérieurement aux installations !

La Direction de l'ESI Bx-Garonne a lancé une proposition de 4 GT (W7, Mopieur, Appliance/Sauvegardes, Sécurisation) qui serait piloté par des cadres A et B "sachants" et ensuite une mutualisation.

Le premier GT serait en réunion présentielle, puis par visio-conférence. Début prévu en automne pour les 3 premiers GT.

Le Président confirme que la formation doit être continue, adaptée selon les missions.

Demande d'ouvrir plus largement la qualification de programmeur et de PAU (selon décret 1971 : PAU par qualification ; Programmeur par concours) et auprès des administratifs.

3 pistes proposées par le Président :

1° : ouvrir les postes de PAU aux programmeurs

2° : création de concours PAU

3° : harmonisation des temps de préparation PAU (min. 1 jour par fascicule)

Propositions syndicales :

- il existe une préparation Programmeur sur 3 mois pour les agents venant de la sphère administrative. Pourquoi pas pour PAU ?

- Obtenir des stages internes locaux adaptés aux personnes administratives.

- Adapter les épreuves PAU au contexte 'métier' car elles tendent vers des connaissances PSE et ne correspondent pas au terrain.

-

Le Président souhaite le respect d'égalité dans les préparations.

Concernant les relations professionnelles CID/SIL, il est demandé une formation des différentes filières (GF – FF- Concursive) ; une mutualisation des pratiques entre CID.

Le Président confirme que des réunions trimestrielles CID sont organisées ; il propose des stages de 2-3 jours dans chaque ESI avec CID/SIL. Les nouveaux arrivant sont défiliarisés.

Concernant la **complexité des documents de travail**, il est demandé une centralisation des notes administratives par la DISI, la création d'outil pour la consultation, d'une FAQ avec solutions de 1^{er} et 2^{ème} niveaux, concentration des 2 forums de GP et FF en un seul.

Le Président propose un serveur Documentaire national (M. Parsy) après recensement par SI-2A et un portail d'accès avec lien.

Concursive : outil de recherche dont il faut améliorer la rédaction des notes ainsi qu'une formation à suivre.

La charge de travail des CID est due à la non-formulation dans concursive qui sert de banque de données. Il n'y a pas de dialogue entre AT et CID.

Demande de réunions trimestrielles organisées par la DISI entre les 2 structures.

IV – Données budgétaires : logistiques – utilisation véhicule personnel/véhicule de service pour missions CID – parc de véhicules – liste des implantations physiques des CID

Toutes les CID ont une carte bancaire DISI gérée par l'ESI de correspondance d'un montant de 300€ pour les divers achats et frais en lien avec leurs activités professionnelles. Chaque débit ne peut dépasser 50€.

La plupart des CID sont logées par les DRFIP. Le mobilier est fourni par la DISI.

Des problèmes de stationnement près des bâtiments FIP sont à faire remonter par le responsable de la CID.

Rappel que les frais de stationnement doivent être payés avec la CB.

Sur certains sites, il faut montrer "patte blanche".

Actions à mener auprès des DDRFIP :

- Demande de plus d'espace de bureau ou de locaux disponibles.
- Demande d'emplacement réservé pour le véhicule CID qui se déplace
- Demande de carte de badge pour les sites sensibles ("pas de badge, pas de dépannage!")

Le parc de véhicules est vieillissant. Certains appartiennent à la DISI, d'autres sont prêtés par les DDRFIP.

Certains agents utilisent leur véhicule personnel : il faut donc établir un état de Frais De Déplacements.

Demande de vélos par la CID17 pour La Rochelle; et d'un véhicule climatisé pour le passage du pont de l'île d'Oléron en été (parfois 3 heures pour la traversée !).

VI – Résultats de l'enquête de satisfaction de l'informatique pour la DISI Sud-Ouest

Si l'enquête de satisfaction donne une valeur de 7,68 au niveau de la DISI Sud-Ouet, les organisations syndicales dénoncent cette note.

Une enquête sur cette enquête interne est demandée.

Les services récriminent quand les agents attendent les dépannages, ou quand la CID vient dépanner suite à problème transmis par AT mais qu'il y a d'autres pannes qui ne sont pas répertoriées : les agents CID refusent, sauf s'ils ont temps ou que la panne est bénigne.

Rappel aux Directeurs FIP l'utilisation de l'AT/Concursive par les agents.

II – Données Ressources humaines : écrêtements – congés ordinaires maladie (COM) – taux de promotion

Les écrêtements : établissement d'un état trimestriel.

Pour l'ESI BxGaronne, les écrêtements (moyenne de 6h) sont réinjectés en autorisation d'absence car les agents ne sont pas assez nombreux pour les missions confiées (13 agents dont 1 cadre A). C'est le chef de service qui donne son accord pour la réinjection.

Il n'y a pas d'augmentation importante dans les CET : les congés sont bien déposés.

D'autres CID ont une moyenne supérieure à celle de la DISI (3h37) :

CID 17 => 5H14

CID 82 => 10h22

Toutes les CID gérées par l'ESI BxGaronne ont un décalage d'emplois, en particulier la CID33 (- 5 emplois). Renfort de 3 agents au 01/09/2015 (2 B, 1C).

Le Président rappelle que les charges de travail ne doivent pas justifier le dépassement horaire : surveillance des écrêtements auprès des chefs de service.

Il met l'accent sur la vigilance à partir des tableaux de bord et du DUERPAP.

Les promotions

Pas de pénalisation particulière sur la promotion par liste d'aptitude.

VII – Statistiques de généralisation W7, incluant le parc micro-info géré par CID

La moyenne nationale de postes à gérer par agent CID est de 170

Concernant l'installation des postes W7, la moyenne est de 57,33% ; celle de la DISI : 53,78%.

Le Président rappelle le déficit d'emplois (- 5 pour CID 33 ; -2 pour CID 86 ; -1 pour CID 31).

Quelques transferts d'emploi ont palié à ce déficit afin de mettre en adéquation les ressources et les charges.

Le cadencement des installations a repris (2 PC / agent / semaine)

Les OS font remarquer que de nombreux déménagements se sont opérés pour les CID 17 et 33 suite à restructurations de services.

Le Président souhaite que les installations continuent, avec des statistiques hebdomadaires qui permettent de réagir rapidement. Fin des instal en décembre 2015.

Une OS demande la mise en place de réunion d'organisation ; dénonce la complexité de certaines applications et propose une permanence d'1 jour par semaine.

Pour le Président, le déménagement de la CID 86, qui se situait au centre ville de Poitiers, dans les locaux de l'ESI 86 a impacté d'autres missions.

Il souhaite connaître le taux des installations par rapport aux autres DISI.

Une OS répond que certaines application sont non migrables. Elle demande un rappel de la mission des CID auprès de la DDFIP (les agents n'ont pas à obéir au doigt et à l'oeil !)
Il va falloir gérer durant la période estivale et donc des congés CID, les installations des nouveaux agents DDRFIP.

Actions à mener auprès des DDRFIP :

- Demande du plan de charge pour l'organisation de l'installation des postes de travail au 01/09
- passer par le BIL et non par l'AT
- réunion bi-mensuelle entre CID / ESI / DDRFIP

Demande particulière de l'ESI 31 : liste des PC enregistrés dans le parc 'PC' pour faire l'inventaire + le ration PC/agent permettant une gestion budgétaire.

Action DISI/ESI : veille permanente.

La CID est responsable du Gestionnaire de la file d'attente pour l'AT (installation des logiciels, dépannage en cas de problèmes rencontrés par les utilisateurs)

La téléphonie des services était gérée par les CMI pour la GP et les EID pour la FF.
Actuellement, ce sont les CID qui sont gestionnaires.

Au fil du temps et à terme, ce seront les Directions DR/DD qui prendront en charge ce sujet, soit par la formation d'agents en local, soit par une prestation extérieure. Des négociations avec la DISI sont en cours....

VIII – Liste des principaux outils utilisés par les CID

GESTION DES INCIDENTS : CONCURSIVE Opera/Toscane

UTILITAIRES

- GESTPARC-ASSET MANAGER : gestion de parc du matériel
- MAREL : matrice de répartition en ligne, compétence en matière d'assistance informatique.
- OCS : Base de suivi des postes de travail et fiabilisation des données
- THUNDERBIRD : messagerie DGFIP
- VENEZIA, différents FTP, portail métier de l'agent, sites des ESI, site pôle antivirus : Recherche pour installation et documentation des applications
- Divers forums....

COMMUNICATION ET PILOTAGE DE L'ACTIVITE

SWITCH : service Web d'information et de transmission, suivi web interactif des travaux des ESI.

Demande récurrente des CID d'avoir un portail CID (point d'entrée unique sur le site du bureau SI2A) qui regroupe l'ensemble de la documentation et des programmes => GT en cours.

- Journée d'étude 24 mars 2015 : <http://si.intranet.dgfip/si2a/actu/2015/04/journee-detude-des-cid>
- Réunion régionale (BX Garonne) du 21 avril 2015

IX – Liste des missions 2015 des CID

1- Convergence OCS-Asset Manager
Fiabilisation des remontées OCS
Intégration des remontées logicielles et palier technique

2-Les autres chantiers 2015 : demandes d'évolutions

Intégration de la gestion des doubles écrans
Intégration des informations complémentaires « Réseau DGFIP »
Refonte de la gestion des stocks et des statuts d'affectation des matériels
Mise en place d'un nouvel outil de gestion des habilitations

3- Les travaux relatifs à la montée en compétence des AT N2 poste de travail

4-Plan de charges du 1er semestre 2015

SI-2A : Gestion de Parc Mise à jour ; OCS

CL-1C

SATURNE Déploiement du nouveau système d'information de tenue des comptes (pour remplacer Geode)

SI-2B

VPN Anyconnect Passage du VPN ex-DGCP au VPN Anyconnect
CFT Remplacement des CFT des postes comptables par Autotrans
Installation du PTU ; antivirus F-Secure

Installation & MAJ d'applications pour brigades de vérification et PCE : ALTO2, RIALTO, CFIR

5- Plan de charges du 2nd semestre 2015

- Offre Mobilité Opache 4 (fin 2015- début 2016)
- Opération Solimp II (dès 2ème trimestre 2015)
- Généralisation W7

Appliance (Sauvegarde comptable des Trésoreries) : installation et suivi des sauvegardes par rapport à la saturation des serveurs locaux (installation s/s W7)

Pilotage des CID par les ESI : la DISI doit définir les priorités les plus marquées surtout en temps de diminution des effectifs

Demande de réunions DDFIP / CID et DISI / CID

Actions à préconiser : Harmonisation des réunions inter-services
Liaison permanente entre ESI / DISI

La CID de Pau est en contact journalier avec l'agent détaché à Bayonne.

X – Points divers

- Rappel des procédures d'appel
- les agents CID ne doivent pas servir de "messenger" auprès des agents de la DDRFIP

Le Président pose des questions sur :

- les procédés d'information CID/ESI/DFIP ;
- les éléments déstabilisants dans le travail => planification modifiée, peu de remerciements....

Demande d'accompagnement par les cadres A+ des ESI (gouvernance)
Problème des IFDD....